

4) Affaire Hannus

Le Conseil municipal est saisi par Monsieur le Maire de la réclamation que lui a formulé M. Hannus, locataire de la parcelle de terrain, sise à Méreville, appartenant à la commune de Méreville, et où est installée le puits de captage de l'adduction complémentaire d'eau de Ludes. Il s'engage à le dédommager pour la perte de jouissance et les dommages à sa culture qu'il subit de ce fait et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour régler cette affaire à l'amiable.